

## **Offre de post-doctorat (CDD, 12 mois)**

**Structure d'accueil** : CEET, CNAM, 61 rue du Landy, 93210 Saint-Denis.

**Durée du contrat** : 12 mois à partir d'octobre 2024 (possibilité d'ajustement)

**Date d'envoi des candidatures** : jusqu'au 28 juin 2024

**Encadrement** : Camille Dupuy et Pauline Grimaud

### **Contexte**

Ce post-doctorat s'inscrit dans le cadre d'une post-enquête REPONSE (2023-2025), financée par la DARES, autour d'un projet de recherche consacré à la « qualité » des négociations collectives. Cette question est centrale pour tous les acteur.ices des relations professionnelles, au niveau des entreprises comme pour les pouvoirs publics. Cependant, elle reste peu étudiée en tant que telle, comme si elle ne pouvait être traitée que de manière normative et donc non scientifique. Cette recherche vise justement à saisir ce qui fait la « qualité » des négociations collectives du point de vue des acteur.ices. Elle se donne pour objectif de comprendre les consensus autour des « bons » accords mais aussi les points de vue contradictoires et les luttes à ce sujet entre les salarié-es et les représentant-es du personnel et de la direction. La « qualité » de la négociation collective sera explorée selon trois dimensions : le processus de délibération collective, le contenu des accords et enfin, leur mise en œuvre.

L'étude de cinq thématiques particulières permettra d'étudier comment les acteurs qualifient la négociation collective. Ces cinq thématiques ont été sélectionnées au vu des attentes et débats qu'elles ont suscités et sont :

- Les salaires (dans un contexte inflationniste)
- Le temps de travail (avec l'émergence de la semaine de 4 jours)
- Le droit syndical (et notamment le dialogue professionnel)
- La reconversion professionnelle des élus
- La prise en compte des enjeux environnementaux.

Ces thématiques ne seront pas étudiées de manière séparée car il s'agira d'explorer s'il existe des entreprises qui cumulent des « bons » accords.

L'enquête collective se déroulera en 3 phases :

- Phase 1 : analyse quantitative de la négociation collective sur les cinq thématiques retenues et revue de la littérature syndicale et managériale sur la « qualité » des négociations collectives
- Phase 2 : appariement des bases REPONSE et D@ccord ou *via* Légifrance afin d'identifier précisément le type d'accords négociés, de situer les établissements concernés parmi l'ensemble de ceux qui négocient (phase 1) et de sélectionner les monographies (phase 3) ;
- Phase 3 : réalisation de six monographies approfondies et longitudinales dans des entreprises sélectionnées pour avoir négocié au moins un accord jugé « de qualité ».

## Objectif du postdoctorat et missions confiées

Le·a postdoctorant·e recruté·e aura pour mission de réaliser :

<i>Volet de l'enquête</i>	<i>Activités de recherche</i>
<i>Volet quantitatif</i>	Réaliser, à partir des données REPONSE, un état des lieux statistique de la négociation collective sur les 5 thématiques au cœur de notre projet (salaire, temps de travail, droit syndical, reconversion des élus et des mandatés et reconversion écologique), en lien avec les caractéristiques des établissements.
	Appareiller les bases de données REPONSE et D@ccord afin d'identifier de manière plus fine les établissements qui se distinguent des autres dans ces négociations, par des accords qui seraient jugés de « qualité ».
	Sélectionner les établissements potentiels pour réaliser les monographies en fonction de leurs pratiques de négociations au regard du nombre de négociations « réussies » et/ou des mesures accordées (favorables, inclusives ou distinctives).
<i>Volet qualitatif</i>	Réaliser une monographie d'établissement/entreprise à partir d'entretiens auprès des représentants de direction, du personnel et des salariés.

## Profil recherché

- Titulaire d'un doctorat en sociologie ou science politique avec, dans l'idéal, une inscription dans le champ des relations professionnelles, ou du travail, de l'emploi, des organisations.
- Compétences et goût pour l'analyse quantitative et qualitative
- Qualités analytiques et aisance rédactionnelle
- Capacité à travailler en équipe.

## Contrat et conditions d'emploi

- Contrat à durée déterminée (CDD) à temps plein de 12 mois ; rémunération de 2460 euros bruts par mois minimum
- Prise en charge de 75% du pass Navigo et accès au restaurant universitaire
- Le/la postdoctorant.e peut demander une prise en charge de 15 euros/mois pour la mutuelle
- Prise en charge des frais de déplacement et de mission
- Poste localisé au CEET-CNAM (Saint-Denis) ; télétravail possible
- Mise à disposition d'un bureau et d'un ordinateur

## Modalités de candidature

- Merci d'envoyer votre candidature avant le 28 juin 2024 à [camille.dupuy@univ-rouen.fr](mailto:camille.dupuy@univ-rouen.fr) et [pauline.grimaud@sciencespo.fr](mailto:pauline.grimaud@sciencespo.fr)
- Votre dossier comprendra : un CV incluant votre liste de travaux, une à deux publications représentatives

- Date limite de soutenance pour pouvoir postuler : octobre 2024
- Date de l'entretien : semaine du 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Conditions de recrutement** (à partir de la fiche proposée par l'ANCMF) :

Université/UMR/Equipe d'accueil (+ Personne de contact éventuelle)	CEET-CNAM Camille Dupuy et Pauline Grimaud
Faculté et/ou département	
Durée du contrat et date prévue d'entrée en fonction	12 mois, à partir d'octobre 2024 (ajustement possible)
<b>PRÉREQUIS</b>	
Discipline de la thèse	Sociologie ou science politique
Date limite de soutenance pour pouvoir postuler	Octobre 2024
<b>PROCÉDURE DE RECRUTEMENT</b>	
Pièces nécessaires à la candidature	- CV - Une ou deux publications représentatives
Processus de recrutement	- CV et entretien (physique ou en visio)
Prise en charge des frais en cas de déplacement nécessaire pour l'entretien?	Pas de déplacement
Visioconférence prévue pour les entretiens des candidat-e-s habitant loin?	Pas de déplacement
<b>STATUT ET RÉMUNÉRATION</b>	
Statut exact figurant sur le contrat (ingénieur-e de recherche, chercheur-se postdoctorant-e, autre)	Chercheur-se postdoctorant-e (ou ingénieur-e de recherche si nécessaire)
Niveau de la rémunération (prise en compte de l'ancienneté, primes de précarité en fin contrat)	2460 euros bruts par mois minimum. Pas de prime de précarité au CNAM.

Remboursement des frais de transport domicile-travail	OUI (remboursement des $\frac{3}{4}$ du montant de l'abonnement pour les trajets domicile-travail, dans la limite de 99 euros par mois).
Autres avantages (prime de fin d'année, titres-restaurants, mutuelle, assurance hospitalisation, etc.)	Remboursement de 15 euros des frais de mutuelle
<b>CONTENU DU POST-DOC</b>	
Liste des tâches à accomplir dans le cadre du· de la chercheur·se en post-doc	Cf. tableau ci-dessus. Pas de tâches administratives.
Calendrier précis du déroulement du· de la chercheur·se en post-doc (début du travail de terrain, fin du travail de terrain, calendrier prévu pour l'écriture)	Octobre 2024 : démarche pour accéder au boîtier CASD et appropriation du projet Novembre 2024 – février 2025 : analyse quantitative des données REPNSE et D@ccord ; sélection des établissements pour les monographies Mars 2025- juin 2025 : réalisation de la monographie Juillet 2025 - Septembre 2025 : analyse des données recueillies et rédaction d'une synthèse pour l'équipe
Pourcentage du temps de travail consacré à la valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du jeune chercheur / de la jeune chercheuse	- 40% (2 jours par semaine) pour les recherches et activités personnelles (enseignements, valorisation...) - 60 % (3 jours par semaine) pour le projet. Répartition très largement modulable selon les échéances du postdoctorant·e (campagne de recrutement, etc.) et du projet.
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	
Déplacements prévus et conditions (prise en charge des frais, montant de la prise en charge, avance des frais par le laboratoire d'accueil etc.)	OUI pour réaliser les monographies (prise en charge intégrale des frais)
Budget prévu pour la participation du·de la chercheur·se en post-doc à des congrès et autres réunions académiques pour présenter le travail effectué dans le cadre du contrat	OUI, dans le cadre du projet.
Disponibilité d'un bureau et d'un ordinateur en parfait état pour le·la chercheur·se en post-doc	OUI

Mise à disposition du-de la chercheur-se en post-doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail (logiciels, dictaphone, etc.)	OUI
Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil du-de la chercheur-se (sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, page internet, mail-list...)	OUI. <i>Si oui, veuillez svp préciser les conditions :</i>  Pas de conditions. Membre à part entière du CEET : avec mail institutionnel, page internet, aide financière, participation à la vie du CEET.
<b>POSSIBILITÉS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE</b>	
Le nom du-de la chercheur-se en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du-de la chercheur-se en post-doc	OUI
Moyens prévus après la fin du contrat pour assurer la participation du-de la chercheur-se en post-doc à des colloques/congrès afin de valoriser le travail effectué	OUI dans le cadre du budget de l'enquête prévue sur 2 ans, et ensuite sous condition, si le-a postdoctorant-e reste affilié-e au CEET.